

1 Cour pénale internationale
2 Chambre de première instance III
3 Situation en République centrafricaine
4 Affaire *Le Procureur c. Jean-Pierre Bemba Gombo* — n° ICC-01/05-01/08
5 Procès
6 Juge Sylvia Steiner, Président — Juge Joyce Aluoch — Juge Kuniko Ozaki
7 Mardi 11 septembre 2012
8 Audience publique
9 (*L'audience publique est ouverte à 11 h 03*)
10 M. L'HUISSIER : Veuillez vous lever.
11 L'audience de la Cour pénale internationale est ouverte.
12 Veuillez vous asseoir.
13 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Bonjour.
14 Bonjour à nouveau à ceux qui étaient déjà ici, lors de la première partie de cette journée,
15 pour la conférence de mise en état.
16 Madame le greffier d'audience, veuillez appeler l'affaire, s'il vous plaît.
17 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : Merci, Madame le Président.
18 Situation en République centrafricaine, en l'affaire *Le Procureur c. Jean-Pierre Bemba*
19 *Gombo*. ICC-01/05-01/08.
20 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Je vous remercie.
21 Je souhaite à nouveau la bienvenue à l'équipe de l'Accusation, aux représentants légaux
22 des victimes, à l'équipe de la Défense, à M. Jean-Pierre Bemba Gombo. Bonjour à
23 nouveau à nos interprètes et à nos sténotypistes.
24 Nous allons commencer aujourd'hui la déposition du troisième témoin expert cité par la
25 Défense, à savoir le témoin CAR-D04-PPPP-0060. C'est un expert en linguistique. Il
26 s'agit du P^r Georges Bokamba.
27 Puisqu'aucune demande de mesures de protection n'a été faite, s'agissant de ce témoin,
28 celui-ci déposera en audience publique.

1 Je demande maintenant à l'huissier de bien vouloir faire entrer le témoin.

2 *(Le témoin est introduit au prétoire)*

3 TÉMOIN : CAR-D04-PPPP-0060

4 *(Le témoin s'exprimera en anglais)*

5 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Bonjour et bienvenue, Professeur
6 Bokamba.

7 LE TÉMOIN (interprétation) : Bonjour, Madame le Président, Mesdames les juges.

8 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Tout d'abord, nous souhaitons
9 vous remercier infiniment d'avoir pris le temps de venir déposer devant cette Chambre.

10 LE TÉMOIN (interprétation) : C'est un honneur pour moi de le faire.

11 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Professeur Bokamba, il y a
12 probablement une carte, devant vous, qui contient la déclaration solennelle. Je vais vous
13 demander de bien vouloir lire le libellé de cette carte.

14 LE TÉMOIN (interprétation) : Je déclare solennellement que je dirai la vérité, toute la
15 vérité et rien que la vérité.

16 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Merci, Professeur.

17 Professeur Bokamba, vous avez fourni à la Cour un rapport daté du 16 juillet 2012 qui
18 comporte 30 pages. Au mieux de vos connaissances, le contenu de ce rapport est-il le
19 reflet fidèle de vos points de vue, tels que précisés dans ce rapport ?

20 LE TÉMOIN (interprétation) : Oui, Madame le Président.

21 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Professeur, votre déposition se
22 déroulera à... en audience publique, votre identité sera connue du public.

23 Cela étant, il y a des victimes, des témoins ou d'autres personnes liés à cette affaire que
24 l'on pourrait considérer comme vulnérables ; par conséquent, leurs identités ne « doit »
25 en aucun cas être révélées au public.

26 Lors de votre déposition, si, à un moment ou à un autre, vous estimez nécessaire de
27 citer le nom de personnes qui, en principe, doivent être considérées comme vulnérables,
28 la Défense vous aidera à identifier de telles personnes, vous nous le faites savoir tout

1 simplement et nous décréterons alors un passage à huis clos partiel. Et à ce moment-là,
2 vous pourrez parler librement, car seules les personnes ici présentes dans ce prétoire
3 seront en mesure de vous entendre et d'entendre vos propos.

4 LE TÉMOIN (interprétation) : D'accord, Madame le Président.

5 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Vous allez d'abord être interrogé
6 par la Défense ; ensuite, par l'Accusation ; et, enfin, par les représentants légaux des
7 victimes qui ont été autorisés à vous poser quelques questions. Et la Défense pourra
8 vous poser également des questions complémentaires à la fin de votre déposition.

9 Professeur, avant de donner la parole à la Défense, je me dois de vous rappeler
10 quelques règles de base que vous devrez respecter lors de votre déposition. Et je crains
11 que ces règles ne rendent la procédure un peu artificielle, mais vous aurez peut-être
12 constaté que des deux côtés de... du prétoire, nous avons des interprètes ainsi que...
13 ainsi que des sténotypistes. Nous avons des interprètes en temps réel et les
14 sténotypistes fournissent aux parties, aux participants ainsi qu'à la Chambre, une
15 transcription, en temps réel également.

16 Afin de permettre aux interprètes et aux sténotypistes de faire leur travail, il est
17 absolument indispensable que vous parliez plus lentement que normalement. Ça peut
18 vous apparaître anormal, et il se peut que vous accélériez un peu votre débit, dans
19 lequel cas, je devrai vous interrompre ; je vous prie de ne pas vous en offusquer, c'est
20 simplement pour des raisons pratiques.

21 LE TÉMOIN (interprétation) : Très bien, Madame le Président.

22 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Enfin, Monsieur le témoin, une
23 toute dernière règle.

24 Lorsque les parties ou les représentants légaux des victimes ou la Chambre vous posent
25 des questions, vous devrez attendre cinq secondes avant de commencer à apporter
26 votre réponse, et ce, pour permettre aux interprètes d'achever la traduction de la
27 question. C'est ce que nous avons... nous appelons communément « la règle d'or des
28 cinq secondes », et de temps à autre, je vais devoir vous la rappeler. Et j'espère que vous

- 1 comprenez tout cela. Vous comprendrez la difficulté que comporte cette procédure.
- 2 LE TÉMOIN (interprétation) : Je comprends parfaitement, Madame le Président.
- 3 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Merci beaucoup. Et sur ce, je
- 4 donne la parole à M^e Haynes qui commencera votre interrogatoire au nom de la
- 5 Défense.
- 6 Maître Haynes.
- 7 M^e HAYNES (interprétation) : Merci, Madame le Président.
- 8 Et bonjour, bonjour à tous et à toutes, ici présents.
- 9 M^e HAYNES (interprétation) : Et bonjour, Professeur Bokamba.
- 10 LE TÉMOIN (interprétation) : Bonjour, Maître Haynes.
- 11 M^e HAYNES (interprétation) : Je vais insister à nouveau sur l'importance de la règle.
- 12 Vous et moi serons à peu près les seules personnes qui parlerons la même langue lors
- 13 de cet interrogatoire. Donc, c'est on ne peut plus humain que de répondre, de me
- 14 répondre comme si nous échangeons, tout simplement. Je vous prie de résister à la
- 15 tentation de le faire. Marquez une pause, comptez jusqu'à cinq avant de répondre.
- 16 Est-ce que vous comprenez cela ?
- 17 LE TÉMOIN (interprétation) : Oui.
- 18 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Oui, oui, Professeur.
- 19 LE TÉMOIN : Madame le Président, j'ai une déclaration et je voulais vous demander
- 20 votre autorisation pour que je puisse la lire avant même que la Défense ne commence à
- 21 m'interroger.
- 22 Je ne m'étais pas rendu compte que les choses allaient se dérouler aussi vite ; je pensais
- 23 que vous alliez me poser des questions.
- 24 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Je ne sais pas si la Défense
- 25 soulèvera une objection.
- 26 M^e HAYNES (interprétation) : M^e Badibanga, M^{me} Gibson, M^e Kilolo et moi-même avons
- 27 rencontré le professeur, hier, nous savons, je crois, ce qu'il a l'intention de dire, nous
- 28 n'avons donc pas d'objection ; il devrait être autorisé, par conséquent, à le dire.

1 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Maître Badibanga ?

2 M. BADIBANGA : Pas d'objection, Madame le Président. Oui, nous sommes prêts à
3 entendre le témoin.

4 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Étant donné que les deux parties
5 connaissent la teneur de cette déclaration, est-ce qu'on peut lire cette déclaration en
6 audience publique ?

7 M^e HAYNES (interprétation) : Absolument.

8 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Professeur Bokamba, vous avez
9 la parole.

10 LE TÉMOIN (interprétation) : Merci, Madame le Président.

11 « Madame le juge Président Steiner, Madame le juge Aluoch, et Madame le juge Ozaki,
12 Maître Badibanga, Maître Bala-Gaye, Maître Kilolo, Maître Haynes, Mesdames et
13 Messieurs, bonjour.

14 C'est un véritable plaisir et honneur pour moi, et c'est non sans trépidation que je
15 comparais devant cet auguste Chambre, pour déposer en tant qu'expert linguistique,
16 s'agissant de la sociolinguistique du... du lingala, une langue bangoue... bantoue, qui est
17 utilisée essentiellement en République démocratique du Congo et la République du
18 Congo.

19 Madame le Président Steiner, permettez-moi, d'emblée, d'exprimer ma profonde
20 gratitude à vous et à vos collègues, qu'il s'agisse de l'Accusation ou de la Défense, pour
21 me donner l'occasion de comparaître, ici, devant vous.

22 L'hospitalité dont j'ai pu bénéficier a été très généreuse, et je vous remercie, vous et vos
23 collaborateurs, qui avez pris part aux préparatifs.

24 Je sais, Madame le Président, que c'est grâce à l'accord entre l'équipe de Défense et
25 l'équipe qui m'a invité... et l'équipe de l'Accusation, je suis en mesure de comparaître
26 devant vous, aujourd'hui.

27 À la lumière de ces considérations, je voudrais vous présenter des excuses à
28 M^e Badibanga et à M^e Bala-Gaye car j'avais accepté, avec une certaine réticence, leur

1 invitation à me rencontrer dans ma ville natale... dans ma ville de résidence, le mois
2 dernier, mais j'ai fini par à accepter de les rencontrer, mais il y avait quelques difficultés,
3 manque de temps, et parce que l'équipe de la Défense n'allait pas être présente à la
4 rencontre proposée.

5 Ce n'était, certes, pas la meilleure façon de commencer mon interaction avec l'équipe de
6 l'Accusation, mais vous comprendrez certainement, Madame le Président, je me suis
7 retrouvé dans une situation très difficile. Et je n'ai eu d'autre choix que d'agir comme je
8 l'ai fait.

9 Madame le Président, Madame le juge, je suis, à mes yeux, un simple professeur
10 universitaire, dont l'auditoire quotidien est la salle de cours et, de temps à autre, un
11 auditoire plus important lorsque je donne des conférences.

12 Dans de tels contextes, je suis dans mon élément, un peu comme le poisson dans l'eau.
13 Dans un tel contexte, je sais comment nager, comment nager sous l'eau, sur la surface de
14 l'eau, comment détecter et éviter des prédateurs ou des pièges et comment respirer
15 normalement.

16 Or, en la présente... en le présent contexte, je suis comme un poisson sorti de l'eau.
17 Donc, vous comprenez certainement mon appréhension. J'espère que la Défense comme
18 l'Accusation me traiteront avec courtoisie, reconnaissant mon expertise, mais aussi mes
19 habitudes, et tiendront compte de... de décennies d'expérience en tant qu'administrateur
20 en ce... dans une université importante.

21 Tout particulièrement, Madame le Président, je voudrais préciser, d'entrée de jeu, ce
22 que contient mon CV.

23 Je suis un linguiste étant formé essentiellement dans... en linguistique formelle et
24 théorique.

25 Je suis également un linguiste qui, au fil du temps, a développé un intérêt, pour des
26 raisons pratiques, aux langues africaines.

27 En tant que linguiste spécialiste de la syntaxe, essentiellement, j'ai appris à disséquer la
28 langue, les données afin de discerner des tendances, des irrégularités concernant la

1 structure de la langue et de développer des solutions qui, non seulement expliqueraient
2 et démontreraient les observations fondées sur les données, mais qui offriraient
3 également des explications de nature générale, conformes aux théories existantes les
4 meilleures en matière de syntaxe.

5 Madame le Président, Mesdames les juges, voilà les compétences, les outils dont je
6 dispose et que j'ai acquis et que j'applique au quotidien dans le cadre de mes travaux de
7 recherche dans mon enseignement de la syntaxe et de la linguistique.

8 Je pratique ces compétences depuis plus de 40 ans comme en attestent mes publications.

9 Voilà, donc, les outils que j'apporte en l'espèce, et que j'ai l'intention d'appliquer de la
10 manière la plus cohérente que possible.

11 Pourquoi est-ce que je fais état de ce parcours professionnel devant la Cour ?

12 Eh bien, je voudrais préciser, d'entrée de jeu, quel est le point de vue que j'apporte,
13 l'éclairage que j'apporte à la tâche monumentale qui est celle qu'on m'a confiée.

14 Avant de comparaître devant vous, aujourd'hui, l'équipe de défense de M. Jean-Pierre
15 Bemba Gombo m'a demandé de procéder à deux... à répondre à deux questions
16 fondamentales : la première consiste à dresser le profil sociolinguistique du lingala en
17 République centrafricaine, en mettant l'accent tout particulièrement sur son expansion
18 dans la République... en République démocratique du Congo et en République du
19 Congo, ainsi qu'en République centrafricaine, afin de nous permettre d'élucider et
20 d'analyser les allégations et l'utilisation du lingala par les prétendues troupes du MLC à
21 Bangui et en République centrafricaine.

22 La deuxième question à laquelle j'ai été invité à répondre est la présente : répondre au
23 rapport du témoin 0222 du 3 septembre 2010, sur la relation structurelle entre le lingala
24 et le sango, et sur le... leur utilisation à Bangui.

25 Le rapport que j'ai présenté, Madame le Président, qui a été examiné par la Cour ainsi
26 que par la Défense et l'équipe de l'Accusation, a été extrait, pour partie, de deux
27 publications récentes que j'ai commises et se fonde sur mes connaissances personnelles
28 ainsi que sur mon expérience de la sociolinguistique du lingala.

1 Dans ce rapport, je tente de répondre à des questions, me fondant sur diverses sources
2 citées dans le rapport. Du point de vue théorique, je puise dans des sources de
3 connaissance, qui sont, en fait, cinq sous-domaines de la linguistique à savoir la
4 phonétique, la morphologie, la syntaxe et les sous-domaines de la linguistique
5 appliquée que j'ai définis dans mon rapport.

6 Mon rapport fait fond, non seulement sur les travaux d'autres experts des langues
7 appelés en République démocratique du Congo et en République du Congo, mais aussi
8 sur ma propre expérience et recherche sur le terrain en DRC, en tant que natif de ce
9 pays, et en tant que locuteur de plusieurs langues bantoues, y compris le lingala, qui est
10 une de mes deux langues maternelles. Et comme en témoigne mon CV, le lingala a été
11 un sujet de recherche pour moi, un sujet d'enseignement en l'objet de nombreuses
12 publications et ce, depuis au moins 1972.

13 J'ai essayé de... d'élucider sa structure et sa socio... sociolinguistique.

14 A priori, mon rapport dont vous disposez peut paraître très critique à l'endroit du... du
15 rapport du témoin 0222 et cela peut apparaître ainsi pour ceux qui sont des profanes qui
16 ne sont pas des sociolinguistes, et notamment les domaines qui, à notre sens, sont
17 cruciaux en sociolinguistique.

18 Loin de là, en fait, dans mon rapport et ce que je vais tenter de faire par l'intermédiaire
19 de mon... ma déposition, c'est tout simplement tenter de répondre aux questions qui
20 m'ont été posées, en me fondant sur des faits connus, s'agissant de l'utilisation et de
21 l'expansion... de la diffusion du lingala dans cette région du monde.

22 Je veux dire, sans ambages, dès le début, que le témoin 0222 est un collègue de très
23 longue date à moi. C'est un ami, également, dont les travaux de recherche sont
24 hautement appréciés.

25 Si mon rapport et si mes réponses concernant des points découlant de son rapport
26 donnent l'impression que je suis critique, ce n'est pas personnel ; ce n'est pas non plus
27 pour étayer la position de la Défense, c'est simplement le fruit de mon approche
28 analytique qui fait partie de ma méthode de travail.

1 Je suis ici pour faire une déposition neutre, fondée sur mon expertise et sur mon
2 professionnalisme. Je ferai appel à des récits historiques, là où il en existe en apportant
3 des réponses à vos questions.

4 Et je me... m'abstiendrai de tout commentaire si ces conditions ne sont pas satisfaites.

5 Madame le Président, cette approche, je l'espère, sera claire, car je ne souhaite pas qu'il y
6 ait une mauvaise interprétation de ma déposition.

7 Je vous suis reconnaissant de votre indulgence, Madame le Président, et je vous
8 remercie. »

9 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Je vous remercie infiniment,
10 Monsieur... Professeur, et je pense que nous pouvons commencer, frontalement,
11 l'interrogatoire de M^e Haynes. Vous avez la parole.

12 QUESTIONS DE LA DÉFENSE

13 PAR M^e HAYNES (interprétation) :

14 Q. Avant de commencer, Professeur Bokamba, vous avez fait preuve de beaucoup de
15 prudence en faisant allusion au témoin 0222.

16 Comme vous, il n'était pas un témoin protégé, son nom était connu du public, comme
17 vous, et je pense que vous étiez en train de parler du Pr William Samarin ; c'est bien
18 cela.

19 R. C'est exact.

20 Q. Je sais que vous avez déjà bénéficié d'une familiarisation... de familiarisation, nous
21 nous sommes rencontrés hier après-midi, n'est-ce pas ?

22 R. Oui.

23 Q. Vous n'aviez jamais rencontré M^e Kilolo ?

24 R. Non.

25 Q. Ni M. Jean-Pierre Bemba Gombo ?

26 R. Non.

27 Q. Vous, avez... m'avez rencontré, moi et M^e Gibson hier ?

28 R. Oui.

1 Q. Vous avez également rencontré M^e Badibanga et M^{me} Bala-Gaye ?

2 R. Oui.

3 Q. Ils vont vous poser des questions après mon interrogatoire. Ce que vous n'avez
4 peut-être pas tout à fait compris : M^e Badibanga a, à sa droite... ou à droite de
5 M^e Badibanga, il y a M^e Douzima Lawson et M^e Zarambaud qui sont des représentants
6 légaux des victimes et qui vous poseront, éventuellement, des questions plus tard.

7 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Maître Haynes, je vous prie de
8 m'excuser, mais dès le début, il est clair que ça va être une partie de ping-pong trop
9 rapide.

10 M^e Haynes pose des questions, vous réagissez, il poursuit, il rebondit sur ce que vous
11 dites. Donc, c'est un peu trop informel pour nos interprètes.

12 Je me dois, donc, de vous rappeler, à l'un comme à l'autre, qu'il est impératif de
13 respecter la règle d'or des cinq secondes.

14 M^e HAYNES (interprétation) :

15 Q. Professeur, essayons de voir si nous allons réussir, cette fois-ci, en posant des
16 questions fort simples.

17 Alors, encore une fois, rappelez-vous, lorsque j'aurai terminé de poser ma question,
18 marquez une pause, réfléchissez, ensuite répondez.

19 Est-ce que cela vous convient ?

20 R. Oui, Maître.

21 Q. Fort bien.

22 Je voudrais simplement vous donner une idée de ce qui vous attend.

23 Nous avons encore une heure et demie environ d'heure d'audience, nous aurons une
24 demi-heure maintenant. Ensuite, nous ferons une pause.

25 Est-ce que vous comprenez cela ?

26 R. Oui, Maître.

27 Q. Ensuite, nous reprendrons pour une heure et nous terminerons à 13 h 30 ; est-ce que
28 vous comprenez cela ?

1 R. Oui, Maître.

2 Q. Je pense que j'en aurai terminé de mon interrogatoire demain. Est-ce que ça va ?

3 R. C'est bien.

4 Q. Et avec un peu de chance et des vents qui soufflent dans le bon sens, nous espérons
5 en avoir terminé avec votre déposition avant la fin de la semaine.

6 R. Très bien.

7 Q. Je vais d'abord vous parler de vous.

8 En fait, pouvez-vous nous donner votre nom complet d'abord ?

9 R. Je m'appelle Eyamba Georges Bokamba.

10 Q. Quelle est votre date de naissance ?

11 R. Je suis né le 28 août 1944.

12 Q. Où êtes-vous né ?

13 R. Je suis né en République démocratique du Congo.

14 Q. Pourriez-vous être un petit peu plus précis et nous donner une ville ?

15 R. Je suis né dans une communauté de villages, à Mahite (*phon.*) qui se trouve dans la
16 province de l'Équateur.

17 Q. Quelle langue parliez-vous chez vous lorsque vous étiez enfant ?

18 R. Je parlais deux langues : le dzám̃ba et le lingala qui sont deux langues bantoues, qui
19 sont très proches l'une de l'autre, en ce qui concerne cette sous-région.

20 Q. Et maintenant, quelles autres langues parlez-vous, à l'heure actuelle ?

21 R. Je parle le kiswahili, ou ce que vous appelez en anglais le swahili, le français, le likila,
22 l'anglais, bien sûr, un peu d'espagnol et un petit peu de lomongo qui est une autre
23 langue congolaise.

24 Q. Lorsque vous dites « un peu de... de ceci ou de cela », quelle est votre compétence,
25 d'après vous ? Comment est-ce que vous la jugeriez ?

26 R. En ce qui concerne les langues que je parle un peu, cela signifie, en fait, que je suis à
27 un niveau intermédiaire, en... en ce qui concerne l'expression, mais des compétences
28 plus avancées en ce qui concerne la compréhension. Donc, je peux suivre des

1 conversations dans ces langues, sans avoir recours à un interprète, mais pour répondre,
2 j'ai plus de mal, je m'exprime plus difficilement ou j'ai tendance aussi à faire du
3 mélange de codes, à répondre de façon contaminée.

4 Q. Vous dites que vous parlez le lingala, le dzámba, le kiswahili, l'anglais et le français ;
5 là, quel est votre niveau de compétence sur ces cinq langues ?

6 R. En ce qui concerne ces cinq langues, je me considère... Si on prend en compte le
7 modèle acte... de l'acte 4, je suis à peu près au niveau 3 ou 4, c'est-à-dire pratiquement
8 langue maternelle. Enfin, pour être plus précis, pratiquement langue maternelle pour
9 un locuteur éduqué.

10 Q. Je vous remercie.

11 Maintenant, j'aimerais que nous passions à votre carrière universitaire.

12 Tout d'abord, lors de vos études de Licence, qu'avez-vous étudié et où avez-vous
13 étudié ?

14 R. En ce qui concerne, donc, mon... ma Licence, je me suis spécialisé en littérature
15 anglaise, pour obtenir un diplôme, mais comme je l'ai dit dans mon CV, j'ai aussi étudié
16 d'autres matières, mais pas à un niveau si élevé que l'anglais. Donc, j'ai suivi des cours
17 de sciences politiques et de français, ce qui fait que j'ai eu ce qu'on appelle, dans le
18 système anglais — nord-américain, plutôt — qui est sans doute identique au système
19 anglais, une mineure, c'est-à-dire que de... sur mon diplôme, il était indiqué que j'avais
20 pris... suivi suffisamment de cours pour obtenir ce certificat dans ces deux mineures.

21 Q. Merci.

22 Vous n'avez pas dit où vous avez obtenu ce diplôme et quand ?

23 R. J'ai obtenu ma Licence à l'université du Kansas, dans la ville de Lawrence, dans l'État
24 du Kansas, aux États-Unis d'Amérique, en 1968.

25 Q. Merci.

26 Pourriez-vous rapidement nous dire quels autres diplômes universitaires vous avez
27 obtenus ?

28 R. Ensuite, j'ai poursuivi mes études à l'université du Wisconsin, Madison, aux

1 États-Unis toujours, où, là, je me suis concentré sur les langues africaines et sur la
2 littérature africaine — c'était le nom du département —, mais j'ai suivi un grand nombre
3 de cours en linguistique, pour obtenir mon diplôme. Et j'ai écrit mon mémoire de
4 Master sur le sujet de la linguistique.

5 J'ai... J'ai étudié la morphologie du dzámba qui est l'une de mes... mes deux langues
6 maternelles, et j'ai donc ainsi mon... ma première Maîtrise en 1970.

7 Ensuite, je suis allé étudier à l'université de l'Indiana où j'ai suivi des cours dans le
8 département de linguistique, en me spécialisant sur la syntaxe des langues bantoues.

9 Et dans la foulée, j'ai obtenu un deuxième Master, mais cette fois, un Master qui était en
10 linguistique et non pas en langue africaine et en littérature africaine. J'ai obtenu ce
11 Master en 1974.

12 Puis, en 1976, après avoir soutenu ma thèse de Doctorat, dont le sujet était : « Question
13 sur la formation de certaines langues bantoues », donc, j'ai obtenu mon Doctorat en
14 1976.

15 Q. Bien.

16 Maintenant, pourrions-nous parler de votre carrière professionnelle depuis la fin de vos
17 études universitaires ?

18 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : Correction de l'interprète : le sujet de... du
19 Doctorat était : « Formulation de la question dans les langues bantoues ».

20 R. Si vous voulez... si j'ai bien compris votre question, vous aimeriez savoir ce que j'ai
21 fait depuis l'obtention de mon diplôme, de mon Doctorat, à l'université de l'Indiana ?

22 Q. Oui, vous devriez être à ma place, vous avez extrêmement bien posé la question,
23 bien mieux que moi.

24 R. Avant de terminer mon mémoire de Doctorat et de le soutenir, j'ai été accepté en tant
25 que maître de conférence à l'université de l'Illinois qui est une institution d'État, qui se
26 trouve donc dans l'Illinois. Donc, j'ai obtenu ce poste en 1974. Donc, pendant deux ans,
27 j'ai travaillé en tant qu'assistant maître de conférences spécialisé en linguistique et en
28 langues africaines.

1 Après avoir obtenu mon doctorat, donc en 76 — en août 76 —, j'ai été nommé
2 Professeur adjoint en langues... en linguistique et langues africaines, et j'ai été nommé
3 directeur du programme de langues africaines que je devais d'ailleurs développer pour
4 le département de linguistique.

5 Et depuis tout ce temps, j'ai travaillé donc à l'université de l'Illinois, à Urbana, à part
6 quelques... certains... certaines années sabbatiques que j'ai « pris » ou certaines
7 recherches que j'ai « entrepris » ailleurs, et donc, j'ai... je suis monté en grade à
8 l'université, depuis Professeur adjoint, puis Professeur... jusqu'à devenir Professeur
9 titulaire.

10 Q. Merci.

11 Maintenant, je vais vous demander, s'il vous plaît, de regarder un document qui va
12 s'afficher sur votre... l'écran, à droite, le document de la Défense n° 3 dont l'ERN est :
13 CAR-D04-0003-0470.

14 R. Je suis désolé, l'écran est... l'écran est vierge.

15 Q. Oui, le système prend un peu de temps. Il faut attendre. Je vais vous laisser une
16 minute pour que vous puissiez mettre vos lunettes.

17 R. Je vous remercie.

18 Q. Pouvez-vous identifier ce document ? S'agit-il de la première page de votre CV que
19 vous avez présenté à cette Cour ?

20 R. Tout à fait.

21 M^e HAYNES (interprétation) : Si nous pouvons passer à la page 33, dont les derniers
22 codes du numéro ERN sont « 0502 ».

23 *(Le greffier d'audience s'exécute)*

24 Q. S'agit-il de la dernière page de votre CV ?

25 R. Tout à fait.

26 Q. Vous souvenez-vous qu'il s'agit d'un document de 33 pages avec 17 chapitres,
27 énumérant tous les postes que vous avez occupés, qu'ils soient honoraires ou
28 rémunérés, donnant aussi la liste de vos publications, de vos appartenances à des

1 organisations professionnelles, entre autres ?

2 R. Je ne me souviens pas qu'il y ait 17 chapitres. Pouvons-nous remonter ?

3 *(Le greffier d'audience s'exécute)*

4 Oui, en effet, je vois qu'il y en a bel et bien 17.

5 Q. S'agit-il d'un document que vous avez vous-même rédigé ?

6 R. Tout à fait.

7 Q. Et ce document reflète-t-il fidèlement tous les événements importants de votre
8 carrière professionnelle ?

9 R. Oui.

10 Q. Maintenant, je vais faire quelque chose de très officiel, mais ça ne... vous n'avez pas à
11 vous en occuper.

12 M^e HAYNES (interprétation) : Donc, la Défense présente ou demande le versement,
13 donc, de ce... du CV du professeur, dont le numéro ERN est déjà au compte rendu.

14 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Maître Haynes, avant de...
15 d'entendre une objection de la part de l'Accusation, pourriez-vous, pour le compte
16 rendu, donner le numéro ERN complet ?

17 M^e HAYNES (interprétation) : Tout à fait.

18 Il s'agit du document CAR-D04-0003-0470.

19 Q. Bon, vous nous avez sans doute déjà dit cela, mais je vais quand même vérifier à
20 nouveau que cela a été bien dit.

21 Vos travaux sont-ils limités aux États-Unis ou... avez aussi travaillé en dehors de votre
22 pays d'adoption, c'est-à-dire les États-Unis ?

23 R. J'ai passé un semestre, voire parfois une année universitaire entière dans un autre
24 pays. En tout cas, de façon officielle, c'est au Nigéria. En effet, j'ai pris une année
25 sabbatique au Nigéria en... de 82 à 83. J'étais professeur invité à l'université du nord en
26 Afrique du Sud pendant un mois, mais, là, je n'étais pas employé officiellement par eux.
27 C'était juste une invitation d'un mois, et rien de plus.

28 Q. Et quels sont vos liens avec votre pays de naissance ? Comment ont-ils évolué ?

1 R. J'ai conservé un contact très étroit avec le Congo, avec la République démocratique
2 du Congo, et ce, de plusieurs façons : tout d'abord, en lisant toutes les informations que
3 je peux glaner par le biais de journaux, journaux locaux, aussi par les quotidiens publiés
4 aux États-Unis, comme le *New York Times* ou les magazines... les magazines
5 internationaux aussi qui sont publiés à l'extérieur des États-Unis, que je lis, soit en
6 français, soit en anglais.

7 J'ai aussi conservé des liens en écoutant la radio, radio Okapi, de temps en temps, que je
8 peux écouter en ligne, par Internet. Il s'agit de la... une radio établie par les Nations
9 Unies et qui diffuse sur le Congo, toute... Et j'ai aussi... je me suis rendu à plusieurs
10 reprises au Congo.

11 Et j'ai conservé une correspondance avec des collègues dans différentes universités et
12 avec des membres de ma famille élargie qui sont encore au Congo.

13 Et comme vous l'avez peut-être observé, si vous avez lu mon CV, j'ai aussi organisé des
14 conférences sur le Congo aux États-Unis ou des colloques avec des collègues, où nous
15 nous tenons informés de l'évolution de la situation au Congo.

16 Q. Merci de me remercier... de me rappeler, car j'ai oublié de vous demander quels
17 étaient... quelle était votre situation familiale en ce qui vous concerne.

18 R. Du point de vue occidental, donc du point de vue de ma famille nucléaire, tout va
19 bien. Je suis père de quatre enfants, deux filles et deux garçons ; d'abord les deux filles
20 et ensuite les deux garçons. Comme on dit dans ma famille, d'abord le paradis et,
21 ensuite, l'enfer. Et je suis grand-père de deux jeunes enfants, dont l'aîné a 10 ans et le
22 plus jeune a 4 ans.

23 En ce qui concerne ma famille élargie maintenant, j'ai un grand nombre de parents qui
24 habitent encore au Congo, des nièces, des cousins, des neveux, et cetera. Mes deux
25 parents sont décédés, depuis plusieurs décennies.

26 Q. Pour en revenir à ce dont nous parlions avant, quel contact avez-vous avec la partie...
27 avec cette grande région qui est l'Afrique centrale ?

28 R. Je me suis rendu en République démocratique du Congo en 2009, en novembre 2009.

1 Je... suis aussi rendu au Congo-Brazzaville cette même année-là, pour une semaine
2 environ. Avant cela, j'étais... j'avais été au Congo en 2005, 2004, 1997. Mais je ne me suis
3 pas rendu ailleurs, je ne suis pas allé en République centrafricaine, par exemple, ni au
4 Gabon ni dans les pays voisins de la RDC.

5 Q. Très bien.

6 Pour en finir avec cette partie de mon interrogatoire, avez-vous déjà comparu devant
7 un tribunal en tant que témoin ?

8 R. Tout à fait.

9 Q. Était-ce en tant qu'expert linguistique ?

10 R. Oui.

11 Q. Pourriez-vous nous dire brièvement en quelles circonstances, enfin si ce n'est pas
12 confidentiel, évidemment ?

13 R. J'ai été cité en tant qu'expert linguistique dans une affaire pour une cour en
14 Californie. C'est une demande officielle. C'était en 87. C'était pour une demande d'asile.
15 On m'a demandé, entre autres, d'interpréter la personne faisant la demande d'asile. Et
16 j'étais aussi expert auprès de la Cour pour évaluer la véracité de... du récit de cette
17 personne, par rapport à ce que je savais de son pays d'origine. Je crois que ça a duré
18 moins d'une heure... moins d'une heure.

19 Et à part cela, je n'ai jamais comparu en tant que tel dans un... devant un tribunal. Mais
20 comme je l'ai dit, hier, comme je vous l'ai dit hier, et comme je l'ai dit aussi à l'équipe de
21 l'Accusation, j'ai été expert linguistique et j'ai travaillé par liaison téléphonique pour le
22 gouvernement fédéral de la Confédération helvétique ; et c'était toujours dans le cadre
23 d'une demande d'asile.

24 Q. Je vous remercie.

25 Bien, je vais peut-être me répéter à nouveau. Mais pourriez-vous nous expliquer
26 comment vous... vous vous êtes retrouvé ici, si je puis dire, dans ce prétoire, par quel
27 biais ?

28 R. J'ai reçu une demande de la part de feu M^e Nkwebe me demandant si j'étais prêt à

1 servir d'expert linguistique à propos... sur le lingala ; j'ai répondu affirmativement, en
2 disant que je voulais quand même en savoir un peu plus sur l'affaire. Et à partir de là,
3 par le biais d'un échange de correspondances, je me suis retrouvé expert devant cette
4 Cour.

5 Q. Avez-vous rencontré M^e Nkwebe, à un moment ou à un autre ?

6 R. Non.

7 Q. Vous nous avez déjà dit que vous n'aviez jamais rencontré M^e Kilolo. Donc, vous
8 n'avez jamais eu aucun contact proche avec l'équipe de la Défense ?

9 R. En effet.

10 Q. Nous allons, maintenant, passer à des questions de fond.

11 Et je vais commencer par vous poser quelques questions qui vont sans doute vous
12 paraître un peu simplistes, mais bon.

13 Pourriez-vous nous donner une définition de la sociolinguistique ?

14 R. Pas de problème.

15 La sociolinguistique est l'étude des formes ou des structures plutôt, et des fonctions des
16 langues, toute langue née dans son contexte social... sociologique. Donc, on étudie
17 comment fonctionne la langue, comment elle varie et quels sont les facteurs sociaux qui
18 peuvent expliquer cette... ces variations de la langue.

19 Par exemple, je peux dire qu'en entendant quelqu'un parler français, en tant que
20 sociolinguiste, je peux plus ou moins discerner d'où vient cette personne, si c'est un
21 Parisien ou plutôt un provincial, et même en raffinant les... et si j'utilisais la phonétique,
22 si j'étais plutôt quelqu'un qui s'occupait des phonèmes et de la phonétique, je pourrais
23 savoir exactement d'où cette personne... d'où « cet » Parisien vient, de quel
24 arrondissement. Donc, ça, c'est la sociolinguistique ; c'est une des fonctions de la
25 sociolinguistique.

26 Il y a un autre angle à la sociolinguistique, puisque, là, on parle des variations de la
27 langue ; ça, c'est un aspect de la sociolinguistique qui est un peu plus officiel, plus
28 formel, puisque, là, on prend en compte la structure. On analyse la structure de la

1 langue, par rapport aux différentes variations que l'on peut entendre, soit au niveau
2 phonétique, au niveau morphologique, donc la formation des mots, ou au niveau
3 syntactique.

4 L'autre angle qui était plus courant... qui est plus courant, qui caractérise les collègues
5 qui sont des linguistes anthropologiques, là, on étudie plutôt la sociologie de la langue ;
6 qui utilise telle langue, à quel moment, avec qui, dans quel but ? Et tout ce qui concerne
7 la diffusion de la langue dans une société bien précise.

8 Q. Merci.

9 Une dernière question avant la pause.

10 Pourriez-vous nous dire ce que signifie le mot « bantou » ?

11 R. Le « bantou » est un terme qui a été créé à partir du mot « *ntou* » qui signifie
12 « personne » et dont le pluriel est « bantou » ; puisque « *ba* » est la marque du pluriel et
13 « *ntou* » est la racine. Et donc, ce mot a été créé au départ par feu... par un universitaire
14 décédé feu Meinhof... Non, ce n'est pas Meinhof, c'est plutôt Bleek — Bleek —, en 1850,
15 après avoir étudié les langues parlées en Afrique Australe, l'une de ces langues venant
16 du Congo, le kikongo.

17 Et à sa grande surprise, il s'est rendu compte qu'elles avaient toute la même racine, du
18 Congo jusqu'en Afrique du Sud. Et c'est... les missionnaires ne les appelaient pas
19 bantous, mais auraient dû les appeler des langues bantoues.

20 Donc, ce que sont ces langues bantoues, ce « sont » une sous-famille très importante que
21 l'on trouve au Congo. Oui, et « ils » forment d'ailleurs l'une des quatre grandes familles
22 de langues africaines. Et ce sont des langues qui sont parlées du Cameroun jusqu'en
23 Afrique du Sud. Mises à part certaines petites enclaves de langue khoisan en Tanzanie,
24 par exemple, et en Afrique occidentale... australe — ce qu'on appelle maintenant la
25 Namibie —, on estime qu'il y a environ 400 langues dans un embranchement important
26 qui comprend 14... 1 400 langues, qui sont des langues du Niger-Congo — on les
27 appelle ainsi —, ce sont ces langues bantoues.

28 M^e HAYNES (interprétation) : Merci, nous allons maintenant faire la pause.

- 1 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Je vous remercie, Maître Haynes.
- 2 Professeur, nous allons maintenant faire une pause d'une demi-heure, il est presque
- 3 12 h 05, et nous reprendrons à 12 h 35.
- 4 Je vais demander à M. l'huissier d'escorter le témoin hors du prétoire.
- 5 Nous allons lever la séance et nous reprendrons donc à 12 h 35.
- 6 *(Le témoin est reconduit hors du prétoire)*
- 7 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : Veuillez vous lever.
- 8 *(L'audience publique, suspendue à 12 h 02, est reprise à 12 h 37)*
- 9 M. L'HUISSIER : Veuillez vous lever.
- 10 Veuillez vous asseoir.
- 11 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : À nouveau, bonjour.
- 12 Monsieur l'huissier, veuillez faire entrer le témoin.
- 13 *(Le témoin est introduit au prétoire)*
- 14 Professeur Bokamba, bienvenue.
- 15 LE TÉMOIN (interprétation) : Très bien.
- 16 Est-ce que j'ai bien respecté la règle d'or de 5 secondes, Madame le Président ?
- 17 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Oui, vous la respectez très bien,
- 18 je vous en remercie, nous vous en sommes reconnaissants, d'ailleurs.
- 19 Maître Haynes.
- 20 M^e HAYNES (interprétation) :
- 21 Q. Une des difficultés qu'il est facile de « l' »oublier lorsqu'on fait une pause, alors, je
- 22 vous la rappelle maintenant.
- 23 Avant la pause, nous parlions des familles... de la famille de langues qu'on appelle le
- 24 bantou.
- 25 Quelques questions à ce sujet que vous n'avez pas abordées : est-ce qu'on connaît les
- 26 origines de cette langue ? C'est-à-dire à quel moment ces langues ont été parlées pour la
- 27 première fois ?
- 28 R. Eh bien, premièrement, une correction s'impose, Maître.

1 Le bantou, comme je l'ai indiqué, c'est une famille de langues, c'est une des branches les
2 plus importantes, sinon la plus importante de toutes les branches de la langue nigéro-
3 congolaise. Elle compte quelque 500 langues.

4 Bleek, en tentant de restructurer cette famille n'a pas réussi à le faire, mais un de ses
5 disciples, du nom de Meinhof... Carl Meinhof a fait une étude en 19... 1869, dans
6 laquelle il a procédé à une restructuration sérieuse au niveau phonique, et il a établi que
7 ces langues étaient liées... reliées à la même... au même père et à la même mère.
8 Autrement dit, il a démontré l'affiliation de... de... de cette langue, et la propagation et
9 l'évolution de cette langue. Mais il a démontré que c'était, au départ, une seule et même
10 langue, à une étape préliminaire de la langue qui remonte à la nuit des temps.

11 Greenberg, dans les années 50, a publié, surtout en 1963, une étude sur les langues
12 africaines. Il y a aussi les travaux de Guthrie en 1961, dans laquelle il a procédé à un...
13 un examen détaillé de la relation entre trois... dans trois volumes distincts. Donc, il... il
14 retrace les origines de ces langues, et ces langues ont peut-être émané d'une région au
15 sud du lac Tchad, au Nigéria, et se sont propagées vers le sud, à mesure que les... il y a
16 eu une migration des locuteurs bantous du nord vers le sud. C'est ce qui expliquerait
17 que ces langues se retrouvent toutes dans la même région. Elles sont... elles se sont
18 diversifiées après cet exode massif.

19 Cela étant, personne n'a vraiment pu mettre le doigt sur une langue en particulier. Il y a
20 eu d'autres travaux de reconstruction ou de reconstitution des langues : on l'a fait dans
21 le cas des langues indo-européennes qui comprennent de nombreuses familles, y
22 compris les langues latines, les... les langues germaniques et des langues parlées en
23 Inde ; des langues qui ont des similarités, et qui dénotent toute une origine unique.

24 Q. Merci.

25 À cette question, je pense que vous y avez répondu par anticipation.

26 Cinq cents langues, c'est important ; est-ce qu'il y a des similitudes entre toutes les
27 langues bantoues, par exemple, au niveau de la syntaxe, de la structure de la... de la
28 langue ?

1 R. Oui, tout à fait.

2 Parmi ces langues, il y a un vocabulaire auquel j'ai fait allusion, par exemple le... le mot
3 « *ntou* » que l'on retrouve, dans différentes déclinaisons, en swahili, en zulu, en
4 tswana, en lingala, en kikongo, et j'en passe.

5 Le deuxième niveau de similitude est au niveau phonique. Nombre de ces langues,
6 sinon, la majorité de ces langues, ont un système de voyelles qui se ressemblent ; cinq
7 ou sept, dans certains cas ; les langues du sud, il y en a peut-être neuf. Et le système des
8 consonnes est similaire également.

9 Au niveau des mots, la ressemblance est telle que si vous connaissez l'une ou l'autre de
10 ces langues, vous pouvez apprendre une autre beaucoup plus facilement, du simple fait
11 qu'elles se ressemblent.

12 À titre d'exemple, à titre illustratif, pour dire que vous écrivez une lettre, vous pouvez
13 utiliser un seul et même verbe qui est relativement court, mais si vous écrivez une lettre
14 à quelqu'un, vous prenez alors la racine de ce mot, et vous ajoutez ce qu'on appelle un
15 suffixe, et vous avez toujours l'impression que c'est le même mot. Mais vous pouvez
16 signifier que vous avez fait écrire une lettre au nom de quelqu'un d'autre. Tout cela
17 pour dire que ce sont des similitudes.

18 Par exemple, il y a des langues comme l'allemand qui... où il y a une affixation assez
19 importante.

20 La forme des prépositions peut peut-être varier quelque peu, mais si vous reconstruisez
21 ou recomposez le mot, vous arrivez à l'origine... au mot d'origine et le comprendre pour
22 parvenir à la conclusion que c'est la même langue.

23 Donc, il faut simplement maîtriser cet... cet exercice. Si vous êtes linguiste, vous
24 découvrirez la règle, et ainsi vous découvrirez l'existence d'une autre langue.

25 Q. Alors, pendant qu'on y est, il y a une distinction entre les lettres, les voyelles, les
26 consonnes, les sons et les lettres ?

27 R. Oui. Les voyelles, c'est ce que les profanes, les non-spécialistes en matière
28 linguistique, reconnaissent comme étant les symboles typographiques ou l'orthographe

1 des mots. Mais pour un linguiste, le son est une représentation unique de la manière
2 dont un segment est produit par le larynx. Et il comporte des particularités, par
3 exemple, la lettre « A » — « A » en anglais — peut être prononcée comme « I » en
4 anglais, mais pas dans tous les cas. Mais si la représentation phonétique, en utilisant
5 l'alphabet phonétique international, si le « A » représente le « E », alors, dans tous les
6 cas, c'est ainsi que cette lettre sera prononcée.

7 Alors, nous sommes en train de parler de... d'un alphabet assez particulier, utilisé
8 essentiellement pour définir la manière d'articuler des segments de mots, qu'il s'agisse
9 de voyelles ou de consonnes.

10 J'espère que mon explication est claire. Je ne peux pas le faire sans avoir un tableau
11 devant moi. Si j'avais un tableau, je vous donnerais plus d'exemples.

12 Prenons un autre exemple : la lettre « I » prononcé [ai], en anglais, par exemple, si vous
13 estimez que la lettre « I » — « I » —, vous dites, bon, c'est une voyelle, mais est-ce que
14 c'est un son ? Réponse : oui et non. Ce n'est pas un son, parce que lorsque se produit
15 ce... cette lettre, parce que dans un mot comme « diviser » — « *divide* » en anglais —, on
16 prononce [ai]. Mais quand on prend le mot « division » — en anglais « *division* » —, le
17 son est différent.

18 Q. Eh bien, je suis peut-être perdu...

19 Combien de... de... de voyelles y a-t-il en anglais — de sons voyelles (*précision de*
20 *l'interprète*) ?

21 R. En anglais, et j'essaie de me rappeler l'alphabet phonétique anglais, je crois qu'il y
22 a 12 voyelles.

23 Q. Et qu'en est-il du lingala ?

24 R. En lingala, il y a sept voyelles phonétiques, et en swahili, il y en a cinq.

25 Q. Merci.

26 Le lingala est une langue bantoue, n'est-ce pas ?

27 R. C'est exact.

28 Q. Et le sango ?

1 R. Non, Maître, le sango n'est pas une langue bantoue. C'est une langue oubanguienne,
2 elle appartient à la même famille de langues, c'est-à-dire à la famille nigéro-congolaise.

3 Q. S'agissant du lingala, nous pouvons être un peu plus précis quant à la... la période de
4 temps où on a utilisé cette langue ?

5 R. Je ne suis pas certain d'avoir compris votre question.

6 Pourriez-vous la répéter, s'il vous plaît ?

7 Q. Oui, tout à fait.

8 Pendant... Depuis quand le lingala est-il parlé ?

9 R. Les estimations ne sont pas unanimes, mais dans les recherches qui ont été effectuées,
10 l'on situe l'évolution du lingala autour de 1860 à 1880.

11 Q. Donc, en 2000, le lingala était utilisé depuis plus de 100... 120 ans, n'est-ce pas ?

12 R. Oui, c'est exact, Maître.

13 Q. Je voudrais simplement explorer avec vous brièvement l'origine ou les origines
14 historiques du lingala, et pour cela, nous aurons besoin de l'écran...

15 M^e HAYNES (interprétation) : Et je demanderais au... à M^{me} le greffier de bien vouloir
16 mettre à disposition le document n° 6 et de l'afficher à l'écran. Je voudrais évoquer ou
17 explorer les origines historiques et linguistiques.

18 Il s'agit de la référence suivante : CAR-OTP-0027-0529.

19 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Oui, Maître Badibanga.

20 M. BADIBANGA : Merci, Madame le Président. C'est, vraiment, juste une question
21 pratique.

22 J'ai eu l'impression, à l'analyse de la liste de la Défense, qu'en réalité, les documents 6
23 et 7 étaient les mêmes, et il me semble que, sur le document 6, il y a des annotations,
24 alors que, sur le document 7, il n'y en a pas.

25 Je crois avoir vu une signature de... de quelqu'un ou d'un... ou d'un témoin. Peut-être
26 que, pour des questions, simplement, de possibilité que ce soit vu en public, puisqu'il
27 s'agit d'une carte, il serait mieux indiqué d'utiliser le document 7.

28 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Maître Haynes.

1 M^e HAYNES (interprétation) : Je suis tout à fait d'accord avec lui.

2 Document n° 7, qui porte la référence CAR-OTP-0066-0122.

3 *(Le greffier d'audience s'exécute)*

4 Q. Est-ce que l'image qui apparaît à l'écran est assez grande pour que vous puissiez
5 identifier des localités ?

6 R. Oui, un petit peu. Serait-il possible d'agrandir l'image un petit peu plus pour remplir
7 tout l'écran ?

8 Q. Est-ce que c'est assez agrandi ?

9 R. Oui, je suppose que oui.

10 Q. Je pense que nous pouvons l'agrandir davantage.

11 R. C'est mieux.

12 Q. Très bien.

13 Selon les travaux de recherche, où sont les origines géographiques du lingala ; où a-t-il
14 commencé ?

15 R. Les origines du lingala se trouvent à la confluence du... de la rivière Mongala et du
16 fleuve Congo. Je sais pas si tout le monde arrive à suivre la carte ; je sais pas. Si... Si... Si
17 je le montre avec le doigt, vous le verrez pas.

18 Là où on voit « Congo », si on suit la rivière, on voit une petite rivière qui monte vers le
19 nord, oui, c'est ça, vers Businga. Si vous suivez le... le fleuve Congo, vous verrez
20 « Lisala », d'un côté, et de l'autre côté, on voit le Congo... le mot « Congo », mais entre
21 les deux, il y a la rivière Mongala, qui va vers le nord. Et là, en principe, on... on
22 trouve... on trouve Nouvelle-Anvers ou la localité de Mankandza.

23 Q. Je pense que nous disposons de la technologie nécessaire pour que vous puissiez
24 annoter l'écran. Je pense qu'aux fins de la... du dossier, ce serait préférable.

25 Est-ce que l'huissier peut vous fournir un stylet rouge ou vert, plutôt que bleu ?

26 *(L'huissier d'audience s'exécute)*

27 R. Oui, c'est fait, Maître.

28 Q. Merci.

1 Est-ce que vous pouvez signer l'écran, s'il vous plaît, pour qu'on puisse saisir l'image ?

2 En haut de la page, peut-être, la partie blanche.

3 *(Le témoin s'exécute)*

4 Oui, c'est bien.

5 R. Ici ?

6 Q. Oui. Indiquez la date, également. Nous sommes le 10 septembre 2012.

7 *(Le témoin s'exécute)*

8 R. J'ai indiqué la... la date d'abord.

9 Q. Ce n'est pas bien grave.

10 R. J'ai indiqué le 10... plutôt...enfin, j'ai inversé le... le mois et la... et le jour ; est-ce que
11 ça va ?

12 Q. Oui, oui, c'est... ça va.

13 M^e HAYNES (interprétation) : Est-ce que l'on peut saisir cette image et lui attribuer un
14 numéro EVD ?

15 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Maître Douzima ?

16 M^e DOUZIMA LAWSON : Madame le Président, nous avons vérifié qu'aujourd'hui,
17 c'est le 11 et non le 10.

18 M^e HAYNES (interprétation) : Oui, tout à fait. Peut-être que la chose la plus simple est
19 de préciser au compte rendu l'intervention de... de M^e Douzima. Merci.

20 Q. Comment, où et pourquoi le lingala est devenu une langue, au milieu du XIX^e siècle,
21 dans cet emplacement géographique ?

22 R. Les recherches actuelles sont d'accord sur ce sujet et considèrent que la langue a
23 évolué à partir de cet endroit, sans doute — je dis sans doute, parce que ce n'est pas une
24 certitude —, mais sans doute parce qu'il s'agissait d'un centre commercial important, le
25 long de la rivière Congo, du fleuve Congo.

26 Et conséquemment, suite à ce commerce qui, d'après Mbanza (*phon.*), Mbanza (*phon.*) 73,
27 d'après lui, donc, c'est arrivé avant que les colonies européennes ne se développent. Et
28 donc, ça a commencé à être façonné en tant que langue qui servait à... faire du

1 commerce, le long de la... le long de ce fleuve.

2 Après l'arrivée des Européens au Congo et après qu'ils « aient » commencé à construire
3 ce que l'on appelait à l'époque les... leurs postes coloniaux, eh bien, à Mankandza, l'un
4 de leurs principal... principaux comptoirs a été établi, enfin, en 1885 ou 1886. Et ce
5 comptoir a été appelé « Bangala » par rapport à « Obangala » (*phon.*). Et c'était sans
6 doute parce que les gens, dans cet endroit, appelaient une langue... parlaient une
7 langue qu'ils appelaient Obangala (*phon.*) ou Mangala (*phon.*) et c'est pour cela que ce
8 comptoir a été nommé ainsi.

9 Et, au départ, ce comptoir a été établi sur... à cet endroit-là parce qu'il s'agissait d'une
10 mission catholique.

11 Elle est... Il y a eu un orphelinat au sein, qui a été créé à l'époque. Et les colons —
12 comment dire — ont trouvé que... qu'il serait utile de construire, aussi, un fort qui
13 serait l'un des forts les plus importants le long du fleuve Congo. Donc, le premier a été
14 construit à Stanley Pool, près de Kinshasa, près de ce qui est maintenant Kinshasa. Le
15 deuxième fort, si je me souviens bien, était ce fort de Bangala dans la région de
16 Mankandza. Et le troisième se trouvait à l'emplacement du Kisangani actuel. Or, le
17 comptoir de Bangala s'est énormément développé. Ce qui fait qu'en 1897, ce comptoir a
18 reçu un statut spécial, puisque le gouvernement colon y entraînait ses milices, et l'église
19 catholique commençait à propager sa foi à partir, donc, de ce comptoir de Bangala.

20 C'est pour vous donner une petite idée de la raison qui explique pourquoi c'est devenu
21 la langue de cette ville.

22 Q. Très bien, si vous le savez, quelle langue parlaient les commerçants qui étaient
23 établis le long du fleuve, les riverains ?

24 R. D'après les travaux de... d'un linguiste missionnaire, appelé John Whitehead, qui était
25 un missionnaire baptiste, eh bien, il... il pensait que la langue principale — plutôt que
26 les langues principales — mais que la langue principale parlée le long du Congo et le
27 long du fleuve Oubangui était le bobangi. Donc, il a publié une grammaire et un
28 dictionnaire d'Oubangui... de bobangi, à la fin du siècle dernier, et parlait donc de cette

1 langue, appelée par les colons le bangala ou le langala (*phon.*) pour dire que cette
2 langue-là venait du bobangi.

3 Mais les travaux de Whitehead sont, maintenant, contestées par un grand nombre
4 d'universitaires, y compris moi-même, d'ailleurs, ainsi que par Gustave Hulsteart, un
5 universitaire belge, un linguiste missionnaire qui avait vécu et travaillé au Congo
6 pendant des années, qui était expert de cet endroit.

7 Donc, il y avait d'autres langues qui interagissaient dans cette même région.

8 Donc, la naissance du lingala, qui est quand même assez proche des autres langues
9 avoisinantes, semble indiquer que c'était pas... une... une... ce n'est pas... ce n'est pas...
10 il n'y a pas une source unique de lingala, il y a plusieurs sources, en fait. Par exemple,
11 pour le liboko, le likila, le baloi et le dzámba et je crois le mobeka (*phon.*). Donc, ce sont
12 toutes les langues riveraines, mais je n'en parle... je n'en donne que certaines. Alors, elles
13 étaient toutes parlées le long du fleuve et elles sont assez proches, si proches qu'on peut
14 parler l'une de ces langues, et l'autre personne, qui en parle une autre, vous comprend
15 très bien, et vous arrivez parfaitement à le comprendre aussi. Donc, techniquement, il
16 s'agit de langues mutuellement intelligibles. Il n'est donc pas surprenant, c'est ce que
17 certains d'entre nous pensons, que le lingala est très proche, sur un très grand nombre
18 de points, de ces autres langues qui sont parlées dans d'autres régions, par rapport à
19 des régions... à des langues, elles, qui sont parlées dans la partie orientale du pays, ou
20 dans la partie australe du pays, qui sont complètement « différents ».

21 Q. Le liboko, le likila, le baloi et le dzámba sont des langues bantoues elles aussi ?

22 R. Oui. La plupart des langues parlées au Congo sont... appartiennent à la famille
23 bantoue.

24 Q. Vous avez sans doute déjà répondu à ma question, mais dans quelle mesure le
25 lingala découle-t-il de ces langues, d'après vous ?

26 R. Écoutez... Étant donné qu'il n'y a pas de descriptions documentées de ceci, et ça fait
27 partie, d'ailleurs, des lacunes de la thèse de Withehead, il n'a utilisé que... il n'a étudié
28 que le bobangi, et a tiré toutes ses conclusions d'une seule langue de bobangi, mais le

1 bobangi est parlé plus en aval après la confluence du Congo et de l'Oubangui, donc en
2 aval de cette confluence.

3 Bon, mais si on étudie la structure phonologique, donc, les règles qui nous permettent
4 de prononcer les mots, et si ensuite, on descend jusqu'à l'unité de base qui est le son, eh
5 bien, on se rend compte que le lingala, le linkile (*phon.*), lambale (*phon.*) les langues
6 baloi, le libinza et encore une autre dont... que je n'ai pas mentionnée précédemment,
7 sont extrêmement proches à ce niveau-là, puisque cela permet donc l'intelligibilité
8 mutuelle « auquel » j'ai déjà fait référence. Mais quand on étudie la structure des mots,
9 la structure de la phrase, on voit que c'est... c'est très proche. L'utilisation des temps
10 aussi. Donc, tout ça est structuré de telle façon que la seule explication que l'on trouve à
11 cette... à ce... à cette étroite... à cette relation entre les mots, c'est parce qu'elles sont très
12 proches, par rapport par exemple à des langues parlées vers Mbandaka ; mbandaka,
13 donc, qui est aussi une langue bantoue, parlée plus en aval du fleuve, ou les langues
14 comme le swahili, qui sont parlées dans la partie orientale du Congo... Guthrie en 1948,
15 dans son livre sur la classification des langues bantoues, a classé ces langues dont on
16 parle dans ce qu'il a appelé « les langues de zone 100... C40 », la... la zone bantoue du
17 centre C40. Ça signifie que lorsqu'on garde les voyelles — on a sept voyelles, comme je
18 vous l'ai dit —, et quand on étudie les règles phonologiques, on voit que ces langues,
19 tout comme le lingala, ont une harmonie en matière de voyelles qui s'applique à
20 certaines voyelles bien précises. En ce qui concerne le ton, c'est la même chose.

21 Donc, en bref, la ressemblance, c'est incroyable, et au-delà de tout doute raisonnable.
22 Donc, on ne... on... peut vraiment argumenter qu'elles sont légèrement différentes,
23 mais bien moins que le kiswahili par rapport au lingala.

24 Q. Dans quelle mesure est-ce que les langues comme le liboko, le baloi, le dzámaba, le
25 mbandaka, dans quelle mesure ces langues sont-elles parlées couramment aujourd'hui ?

26 R. Écoutez, ce sont des langues de communication quotidienne parmi tous les habitants
27 de cette région. Ma femme, par exemple, est likila... parle le likila, sa mère aussi est
28 locutrice de likila. Et je peux très facilement communiquer avec ma belle-mère en

1 dzámba, elle me comprendra sans que j'aie à parler likila. Et vice versa, elle me parle
2 likila et je la comprends, et je lui parle dzámba et elle me comprend.

3 Q. En ce qui concerne la langue que l'on appelle le lingala, quelle est la première
4 occurrence d'appellation de cette langue sous cette domination... dénomination ?

5 R. Je crois que ça a commencé avec la création du comptoir de Bangala par ces
6 missionnaires scheutistes dont j'ai parlé. J'essaie de me souvenir de la date, mais je ne
7 les ai pas en tête. Je crois que c'était vers 1866, non, 1887... 1886 ou 1887, enfin, dans ces
8 environs. Mais vous le retrouverez dans mon rapport, de toute façon, c'est un
9 universitaire belge, De Boeck, qui en a parlé, c'était la première personne qui a écrit...
10 enfin, qui a produit une version écrite de la langue, qui a popularisé donc cette langue
11 écrite.

12 Q. Et ensuite, à quand... quelle est la première occurrence du lingala en tant que langue
13 écrite ?

14 R. Je crois que c'est à peu près au même moment. Je crois qu'il y a eu une réunion...
15 Puis-je regarder mon rapport ?

16 Mais avant de faire cela, Madame le Président, puis-je faire une petite pause, s'il vous
17 plaît.

18 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Bien sûr, Monsieur le témoin.
19 Nous allons lever la séance très brièvement.

20 Monsieur l'huissier, veuillez escorter le témoin hors du prétoire.

21 *(Le témoin est reconduit hors du prétoire)*

22 *(Le témoin est introduit au prétoire)*

23 Maître Haynes, peut-être pouvez vous répéter votre dernière question pour rendre les
24 choses un peu plus faciles.

25 M^e HAYNES (interprétation) : Pas de problème.

26 Q. Donc, voici la question que je vous posais : à quel moment est apparu le lingala en
27 tant que langue écrite ? Est-ce que vous pouvez nous aider ?

28 R. Oui, je voulais vous demander, Madame le Président, si je peux regarder mes notes,

1 c'est exactement le même rapport que celui que j'ai présenté à la Cour, et il y a une date
2 bien précise que j'ai en tête et que je ne retrouve pas.

3 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Pas de problème.

4 (*Le témoin consulte ses documents*)

5 R. Je disais donc que la version écrite du lingala serait apparue vers 1887, 1889. Pour ce
6 qui est de la naissance de la langue, on voit que la... le comptoir de Bangala a été
7 rebaptisé le Nouvelle-Anvers en 1880... 90, et après avoir été établi en 84. Et c'est par la
8 suite, donc vers 1890, que les missionnaires scheutistes ont « graphisé » cette langue,
9 parce que, jusqu'à présent, la langue avait été une langue orale, comme la plupart
10 d'entre elles. Et à ce moment-là, les missionnaires scheutistes, donc, ont créé une
11 orthographe pour cette langue, et c'est devenu une langue écrite.

12 Q. Bien. N'ayant plus que cinq minutes... Mais j'aimerais quand même passer à autre
13 chose.

14 J'aimerais que nous fassions un bond de 110 ans pour en arriver au début du XXI^e siècle,
15 et voici un petit préambule à mes questions : dans le monde entier, le lingala est... est-il
16 une langue moderne ?

17 R. Tout dépend de ce que l'on appelle une langue moderne.

18 Q. Je savais que j'allais me tromper, que je n'avais pas utilisé le bon adjectif. Je voulais
19 dire « nouveau », une langue nouvelle par rapport à sa durée d'existence.

20 R. Oui, oui, en effet. Par rapport, par exemple, à l'anglais, qui est né vers l'époque des
21 Anglo-Saxons, lorsqu'il y a eu invasion des îles britanniques au VI^e siècle, la création de
22 l'anglais vers le IX^e, X^e siècle, et qui... et qui a été reconnu langue officielle après
23 l'invasion normande en 1066, donc, si on remonte à... à la période où l'anglais est
24 devenue une langue officielle, acceptée, reconnue, langue officielle du Royaume-Uni en
25 1362, alors, quand on le compare au lingala, évidemment, qui, lui, remonte au 1800... à
26 1886, on voit que le lingala est une langue presque neuve. Et quand on voit le... on
27 remonte au latin, c'est une langue encore plus vieille. Donc, oui, on peut dire que c'est
28 une langue ancienne.

1 Q. Nous n'aimons pas tellement être... qu'on nous rappelle toutes ces invasions. Enfin,
2 bon, donc, vers... au début du XXI^e siècle, quelle était l'utilisation du lingala en
3 République démocratique du Congo ?

4 R. C'était une langue qui était très utilisée, très répandue, c'est-à-dire qu'aucune des
5 autres langues nationales reconnues du Congo qui sont, à part le lingala, le kikongo, le
6 kiswahili et le tsuruba... Donc, c'était une langue plus répandue que celles-là, au
7 Congo, pour trois raisons principales — enfin, il y en a d'autres, mais surtout trois
8 raisons principales :

9 Premièrement, du fait de... du commerce le long du fleuve Congo et de tous ses
10 affluents. Quand on parle du Congo... de la... du fleuve Congo, de Kinshasa jusqu'à
11 Kisangani, le lingala était utilisé comme langue véhiculaire et langue de... du commerce.
12 Deuxièmement, aussi, parce que... le lingala est devenu très important parce que les
13 colons belges avaient recruté des ouvriers de la région de Bangala et des alentours du
14 comptoir de Bangala ; ils y envoyaient, là, les soldats pour être formés et, ensuite, ils les
15 éparpillaient dans tout le pays.

16 Et comme le lingala avait été adopté en tant que langue officielle de la « force
17 publique » — comme on dit en français — et de l'armée coloniale en 1930, il est devenu
18 la langue que l'on trouvait un peu partout, parlée dans différentes communautés, dans
19 le pays entier. Ça, c'est le deuxième facteur qui explique sa diffusion.

20 Et le troisième, c'est la musique congolaise qui est reconnue comme étant la musique la
21 plus populaire, qui permet aux Africains, comme aux non-Africains, de danser toute la
22 nuit. Et ça a du coup... ça a gagné... ça a été une langue plus parlée que le kikongo à
23 Kinshasa, avant... déjà, avant la Deuxième Guerre mondiale.

24 Et cette langue s'est propagée très rapidement dans toute la région, pas uniquement au
25 Congo, d'ailleurs, mais aussi au Congo-Brazzaville pour certaines raisons d'ordre
26 pratique.

27 Et donc, voilà l'utilisation du lingala. Ce qui fait que le kiswahili, qui est aussi une
28 langue officielle du Congo, qui est parlée à... dans la partie orientale du Congo, n'arrive

1 pas à... à surpasser le lingala, parce que la musique congolaise utilise le lingala ; 70 à
2 75 pour-cent des chansons congolaises sont chantées en lingala. Et c'est ça qui permet la
3 propagation.

4 Q. Bien.

5 Je continue avec une petite question qui est un peu différente, je pense, c'est la diffusion
6 de l'utilisation du lingala. Mais au début du XXI^e siècle, quel était le statut du lingala en
7 République démocratique du Congo ?

8 R. Eh bien, c'est encore une langue qui joue le même... toujours le même rôle, en tout
9 cas, en ce qui concerne la musique, et bien au-delà des deux Congo, parce que, comme
10 je le... comme je l'ai dit, c'est une musique extrêmement populaire.

11 Avec l'arrivée du gouvernement Kabila, à partir de Laurent Kabila, d'ailleurs, en 1997,
12 sachant qu'il avait apporté des milices venant de la partie orientale du Congo — et
13 comme on l'a lu dans les journaux, qu'on l'a entendu dans la radio, il aurait fait venir
14 des milices venant d'Ouganda et du Rwanda —, donc, là, la langue de l'armée... enfin, la
15 politique en matière de langue officielle devient un peu étrange, parce que le kiswahili
16 était utilisé par ceux qui parlaient le kiswahili puisqu'ils venaient d'autres pays qui
17 n'étaient pas le Congo, ou s'ils venaient de la partie orientale du Congo et qu'ils étaient
18 enfants soldats, ils ne connaissaient pas le lingala, pas suffisamment, en tout cas, donc
19 ils utilisaient plutôt le swahili au sein des forces armées.

20 Mais en ce qui concerne la politique de langue, c'est resté la langue officielle des forces
21 armées, y compris les forces de gendarmerie et les forces de la police nationale.

22 M^e HAYNES (interprétation) : Je vous remercie.

23 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT STEINER (interprétation) : Je vous remercie, Maître Haynes.

24 Professeur Bokamba, nous allons maintenant lever la séance, pour aujourd'hui... pour...
25 Aujourd'hui, nous avons une audience un peu courte, mais sachez que, demain, nous
26 reprendrons à 9 h du matin. Donc, nous espérons que vous allez pouvoir vous reposer
27 cet après-midi et ce soir, et que vous serez d'attaque demain matin pour reprendre votre
28 déposition, à... à 9 h.

- 1 Je remercie l'équipe de l'Accusation, les représentants légaux des victimes, l'équipe de la
- 2 Défense, M. Jean-Pierre Bemba Gombo.
- 3 Je remercie aussi nos interprètes et nos sténotypistes.
- 4 Nous allons maintenant lever la séance et nous reprendrons demain, à 9 h du matin.
- 5 Monsieur l'huissier, veuillez, s'il vous plaît, escorter le témoin hors du prétoire.
- 6 *(Le témoin est reconduit hors du prétoire)*
- 7 M^{me} LA GREFFIÈRE : Veuillez vous lever.
- 8 *(L'audience est levée à 13 h 32)*